

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 50

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Ravier et Mme Blin

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« tenu »,

insérer les mots :

« , dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.